

dotés de celle de Sainte-Pudentienne, près de laquelle ils établirent un monastère. Plus tard, en 1598, ils entrèrent en possession de l'église de Saint-Bernard, aux thermes de Dioclétien.

Le roi de France, Henri III, désirant avoir une petite colonie de ces moines à Paris, La Barrière en accompagna une soixantaine, et ils firent ce voyage nu-pieds, sans sandales, malgré la faiblesse à laquelle l'excès de leurs jeûnes les réduisait. Le roi fonda pour eux un monastère dans le faubourg de Saint-Honoré.

Au temps de la Ligue, les Feuillans prirent parti pour les ligueurs contre la volonté de leur instituteur, qui fut probablement désavoué par la cour de Rome. En effet, sous le pontificat de Clément VIII, dans un chapitre qui se tint en 1592, La Barrière fut suspendu de l'administration de son abbaye, avec défense de dire la messe, et ordre de se présenter une fois par mois au tribunal de l'Inquisition. Dans un chapitre général de 1595, on modéra les austérités des Feuillans, à cause du décès de plusieurs religieux morts des suites de ces excessives mortifications. En 1598, un autre chapitre général demanda la réinstallation de La Barrière, et enfin le pape Clément VIII, revenant à de meilleurs sentiments sur le compte du susdit, prononça une sentence d'absolution, et retint à Rome l'abbé réformateur ; mais il mourut bientôt dans son monastère de Saint-Bernard, aux thermes de Dioclétien, le 23 avril 1600, et fut inhumé dans le chœur de l'église.

L'ordre des Feuillans, qui avait fait des progrès du vivant de son fondateur, s'étendit ensuite en France et en Italie. Urbain VIII divisa les Français et les Italiens en deux congrégations : celle de France, sous le titre de N.-D. des Feuillans, et celle d'Italie sous celui de réformés de Saint-Bernard, qui obtinrent, en 1670, la permission de se chausser. Ces religieux avaient pour habillement une robe blanche sans scapulaire, avec un grand capuce de même couleur, qui se terminait en rond sur le devant jusqu'à la ceinture, et en pointe par derrière jusqu'à mi-jambe.

Les religieuses feuillantines ont eu également pour instituteur Jean de la Barrière, et elles furent définitivement installées à